



2



BRANCHE AINÉE

DE LA

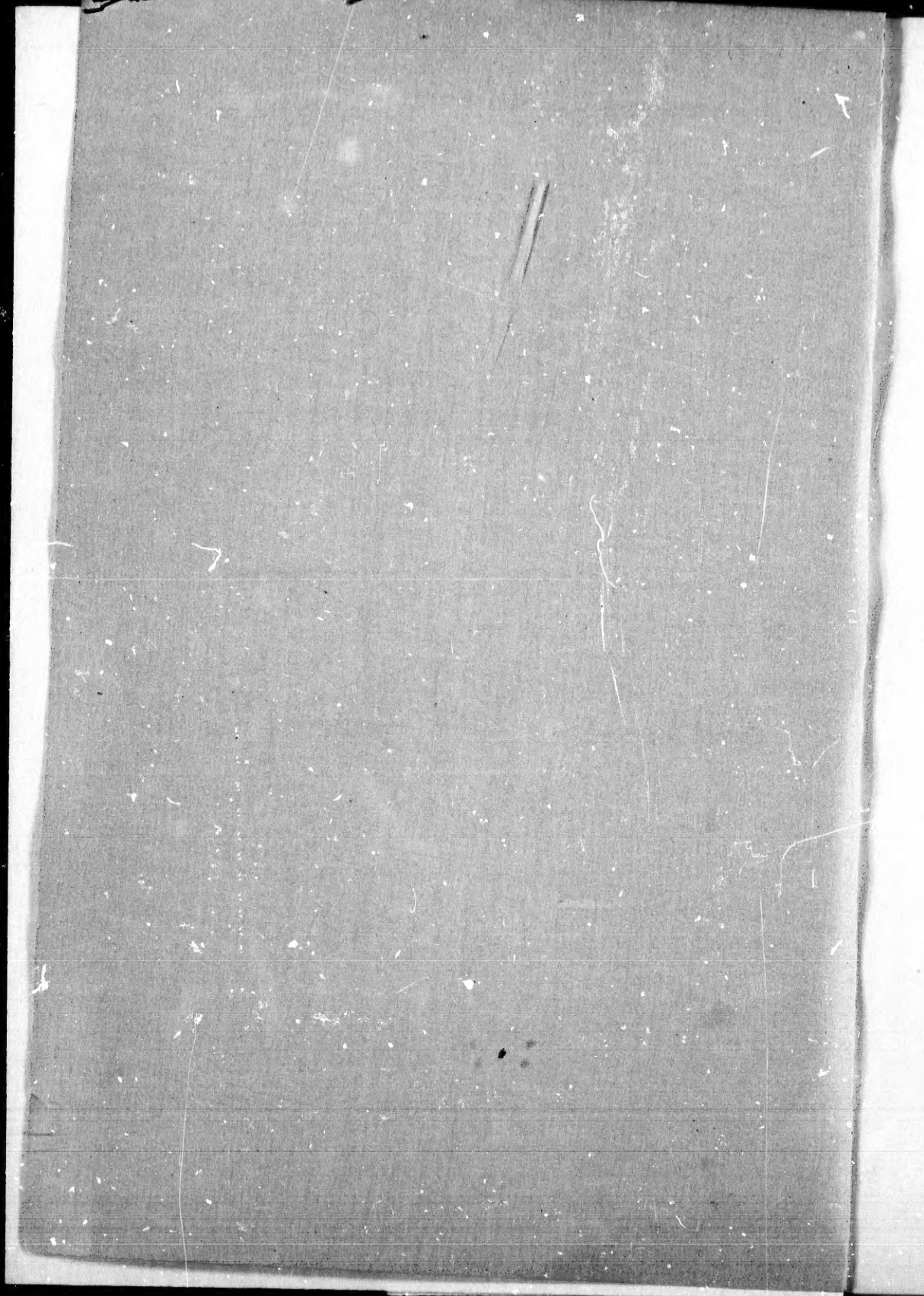
Famille Taschereau

EN CANADA.

by

Taschereau, Sir Henry Elgar





T

BRANCHE AINÉE

DE LA

Famille Taschereau

EN CANADA.

GÉNÉALOGIE

*(Référence par ordre alphabétique aux pièces probantes dont
copies sont ci-jointes.)*

1ère GÉNÉRATION—THOMAS JACQUES TASCHEREAU,
Sieur de Sapaillé, le premier de la famille en Ca-
nada, celui à qui la Seigneurie de Ste. Marie de
la Beauce fut concédée en 1736, né à Tours, en
France, en 1680, décédé à Québec le 25 septembre
1749. (A)

2me—GABRIEL ELZÉAR TASCHEREAU, né à Québec
le 27 mars 1745 (B), décédé à Ste. Marie de la
Beauce le 18 septembre 1809. (C)

3me—THOMAS PIERRE JOSEPH TASCHEREAU, né
à Québec le 19 avril 1775 (D), décédé à Québec le
8 octobre 1826, inhumé à Ste. Marie le 12 oc-
tobre 1826. (E)

4me—PIERRE ELZÉAR TASCHEREAU, né à Québec
le 28 octobre 1805 (F), décédé à Ste. Marie de la
Beauce le 25 juillet 1845. (G)

5me—HENRI ELZÉAR TASCHEREAU, maintenant un des Juges de la Cour Suprême du Canada, (1) fils aîné de Pierre Elzéar, né le 7 octobre 1836 à Ste. Marie de la Beauce (H), marié à Vaudreuil le 27 mai 1857 (I), à

MARIE ANTOINETTE HARWOOD, née le 9 juillet 1832 à Vaudreuil (J), décédée le 2 juin 1896 à Ottawa, inhumée à Vaudreuil. (K)

De ce mariage, issus, (6ème génération.)

1er—ELZÉAR ROBERT ADOLPHE TASCHEREAU, né le 14 septembre 1858 à Québec (L), marié à Guelph, Ont. le 17 novembre 1894 (M), à

KATE HARRINGTON ROGERS, née le 30 octobre 1861 aux Chutes de Niagara, Ont. (N)

(1) La famille compte jusqu'à présent sept juges dans ses rangs.

Le 1er fut Thomas Jacques, nommé Conseiller au Conseil Supérieur, la Cour Suprême d'alors, le 1er avril 1735 : (DOUTRE, *droit civil Canadien*, Vol. 1er, p. 289.) Le second fut Gabriel Elzéar, nommé Juge des Plaidoyers Communs le 6 mars 1777 : (DOUTRE, *droit civil Canadien*, Vol. 1er, p. 716). Le troisième fut Jean Thomas, (le troisième fils de Gabriel Elzéar, et le père de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec), nommé Juge de la Cour du Banc du Roi à Québec, le 29 mars 1827, décédé à Québec en 1832. Le quatrième fut Joseph André, né à Ste. Marie de la Beauce le 30 novembre 1806, (frère cadet de Pierre Elzéar), nommé Juge de la Cour Supérieure pour le district de Kamouraska le 25 novembre 1857, et décédé à Kamouraska le 30 mars 1867, inhumé à Ste. Marie de la Beauce. Le cinquième fut Jean Thomas, jnr., (le frère de Son Eminence), né à Québec le 12 décembre 1814, nommé juge de la Cour Supérieure le 7 août 1865, puis Juge de la Cour d'Appel le 11 février 1873, et, en dernier lieu, le 8 octobre 1875, juge de la Cour Suprême

2^{me}—MARIE-LOUISE HÉMIÉDINE TASCHEREAU, née le 6 août 1860 à Québec (O), mariée le 11 janvier 1887 (P) à LOUIS H. TACHÉ, né le 30 août 1859 à St. Hyacinthe, Que.

3^{me}—ANTOINE AUGUSTE TASCHEREAU, né le 21 octobre 1863 à Québec (R), ordonné prêtre à Rome le 26 mai 1888.

4^{me}—MARIE EUGÈNE DE LOTBINIÈRE TASCHEREAU, né à Québec en 1868, décédé la même année.

5^{me}—MARIE JOSÉPHINE AMÉLIE HARWOOD TASCHEREAU, née le 12 janvier 1869 à Ste. Marie de la Beauce (S), mariée à Ottawa le 20 juin 1889, (T) à FRANK BEARD, né le 26 septembre 1868 à Brighton, Angleterre.

6^{me}—ARTHUR DE MONTARVILLE TASCHEREAU, né à Ste. Marie de la Beauce en 1870, décédé la même année.

7^{me}—MARIE HENRIETTE CORINNE TASCHEREAU, née le 5 septembre 1875 à la Rivière du Loup, en bas (W), mariée à Ottawa le 11 novembre 1895 (X), à

ALPHONSE EUGÈNE PANET, né le 13 décembre 1868 à Québec.

du Canada, décédé à Québec le 9 novembre 1893. Le sixième, Henri Elzéar, fut nommé Juge de la Cour Supérieure le 12 janvier 1871, et Juge de la Cour Suprême, dont il fait maintenant partie, le 7 octobre 1878, en remplacement de Jean Thomas, démissionnaire. Le septième est le Juge Henri Thomas Taschereau, actuellement Juge de la Cour Supérieure à Montréal, né à Québec le 6 octobre 1841, nommé Juge de la Cour Supérieure le 7 octobre 1878.

Du mariage TACHÉ-TASCHEREAU est née ALICE, le 16 mai 1889 à Ottawa. (Q)

Du mariage BEARD-TASCHEREAU sont nés :

CHARLES TASCHEREAU BEARD, le 30 juillet 1890 à Ottawa (U) et

MARIE AMÉLIE BEARD, le 5 janvier 1894 à Ottawa (V).

Enfants jumeaux mâles de Corinne et Eugène Panet, Charles Eugène et Henri de Lotbinière, nés à Dharmsala, Punjab, les Indes, le 21 avril 1896. (Y. Y².)

Charles Eugène, l'aîné des enfants de Corinne, mort le 5 mai 1896 à Dharmsala. (Z)

(JUILLET 1896.)

E, le 16

t 1890

va (V).

Panet,
nés à
1896.

orinne,

(Ces documents sont reproduits exactement tels qu'ils
apparaissent aux registres.)

A.

Notre-Dame de Québec.— Le vingt-six de Septembre mil sept cent quarante-neuf a été inhumé dans le cimetière de cette Paroisse, Thomas Jacques Taschereau, Trésorier du Roy dans ce pays, Conseiller au Conseil Supérieur de Québec, décédé d'hier, âgé d'environ soixante et neuf ans, muni des sacrements de pénitence et d'extrême onction. A l'inhumation furent présents les Sieurs Poulin et St. Onge, Prêtres, et grand nombre d'autres parens et amis.

Signé, J. F. RÉCHER,

Ptre.

B.

Notre-Dame de Québec.— Le vingt-sept Mars mil sept cent quarante-cinq, par nous soussigné prêtre Chanoine de la Cathédrale de Québec a été baptisé Gabriel Elzéard né le même jour du légitime mariage de Monsieur Maître Thomas Jacques Taschereau Conseiller au Conseil Supérieur de cette ville et Trésorier de la Marine en ce pays et de Dame Marie Claire Fleury de Lagorgendière. Le parain a été Monsieur Thomas Victor Taschereau et la maraine Mademoiselle Marie Taschereau, frere et sœur de l'enfant qui ont avec nous signé.

Taschereau

thom victor taschereau.

Claire Taschereau.

Marie taschereau.

Signé, GODEFROY DE TONNANCOUR,

Chanoine.

C.

Ste. Marie, Beauce.— Le vingt Septembre mil huit cens neuf par nous, curé de Ste. Marie soussigné a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de l'honorable Gabriel Elzéard Taschereau, Ecuyer membre du Conseil Legislatif de la province du Bas Canada, Seigneur de Ste. Marie Lhère, Joliet et St. Joseph, grandvoyer du district de Québec, Surintendant des maisons de postes provinciales et colonel du deuxième Bataillon des milices de la ville de Québec et des compagnies annexées,

décédé le dix-huit à trois heures et demie du matin, âgé de soixante-quatre ans et six mois moins dix jours, muni des secours de l'église ; furent présents Messieurs Thomas Pierre Joseph Taschereau et Jean Thomas Taschereau, Ecuyers, ses fils, Olivier Perrault, Ecuyer, avocat general, son gendre, Antoine Louis, Jean Baptiste et Michel Louis Juchereau Duchesnay, ses beau-frères, et aussi le docteur Francois Blanchet, Ecuyer, Louis Fleury de la Corgendière, Ecuyer, son cousin germain, Antoine Bazin, son neveu, Messieurs Louis René Chaussegros de Léry, Charles de Launière, Charles Frémont, Joseph Plante, Vassal de Monvielle et Jacques Voyer Ecuyers, ses amis, et Messieurs Ignace Raphael Leclerc Curé de St. P. de Lauzon, Joseph Claude Poulin de Courval, curé de la pointe aux Trembles et Antoine Lamotte, Curé de St. Joseph de la Beauce et plusieurs autres témoins. Lesquels ont signé avec nous,

(signé) L. R. C. de Lery,	Louis Lagorgendière,
Jas. Voyer,	Ol. Perrault,
J. Bte. Juchereau Duchesnay,	J. T. Taschereau.
L. Juchereau Duchesnay,	A. L. Juchereau Duchesnay,
F. Blanchet,	Chas. Fremont,
T. P. J. Taschereau,	F. Verreau,
Jh. Plante,	R. Leclerc, Ptre.
Ch. Reusner,	Poulin de Courval, Ptre.
Fr. Bonneville,	A. Bazin,
Yves Chiquet,	J. Walsh,
F. Vassal de Monviel,	G. Provot,
C. Launière,	A. Lamotte, Ptre.

" Signé " VILLADE, *Ptre.*

D.

Notre-Dame de Québec.—Le dix-neuf avril mil sept cent soixante-quinze par nous curé d'office a été baptisé thomas pierre joseph né de ce jour du légitime de sieur Gabriel elseard taschereau ecuyer seigneur de Ste. Marie et de linrière en la nouvelle Bosse et de dame Marie Louise elisabeth Basin le parain a été le sieur Pierre Antoine Joseph Bazin oncle du côté maternel de l'enfant et la mareine Marie claire fleuri de la gorgendière veuve taschereau ayeule du côté paternel qui ont signé avec nous ainsi que le père et dame Louise Brouag de l'heri presente.

Signé, P. Bazin	Veuve Taschereau
Brouague Lery	G. Taschereau
J. B. Dubois, ptre Vic.	

L. BEAUMONT, *Ptre. Cré.*

E.

Ste. Marie, Beauce.—Le douze Octobre mil huit cent vingt six par nous Curé de Ste. Marie, soussigné, a été inhumé dans l'Eglise de cette paroisse, vis à vis le banc des capitaines de milice, le corps de l'honorable Thomas Pierre Joseph Taschereau, membre du Conseil Législatif de cette Province, Grand Voyer du District de Québec, Lieutenant colonel commandant la division de Ste. Marie Nouvelle Beauce, Seigneur de ce lieu, décédé à Québec le huit de ce mois, sur les cinq heures du matin, muni des secours de l'Eglise, âgé de cinquante et un ans. A l'inhumation furent présents les sieurs Jean Thomas Taschereau, frère du défunt, Antoine Charles Taschereau, Jacques Voyer, Charles de Léry et un grand nombre d'autres qui ont signé avec nous.

Signé,	A. C. Taschereau	J. T. Taschereau
	Charles de Léry	Narcisse Duchesnay
	Ch. Panet	T. A. Young
	Louis Panet	E. B. Lindsay
	T. A. Bouré, Captn	Fran's Lehoullier
	I. A. Philippon	J. B. Bonneville
	Augt. Lehoullier	B. B. Decoigne, Ptre
	G. L. Taschereau	T. N. Papineau, Ptre Curé
	Jh. Th. Lefrançois, Ptre	
		Signé, VILLADE, Ptre.

F.

Notre-Dame de Québec.—Le trente un Octobre dix huit cent cinq par nous soussigné eveque de Canathe a été baptisé Pierre Elzéar né en cette ville le vingt huit de ce mois du légitime mariage de Thomas Pierre Joseph Tachereau Ecuyer et de Dame Françoise De Monterville, Parein L'honorable Gabriel Elzéar Tachereau, Ecuyer représenté par Jean Thomas Tachereau écuyer, mareine Dame Gillet de Monterville épouse du Colonel Deschambault lesquels ont signé avec nous ainsi que le père.

Signé,	gillette Dechambault	J. T. Taschereau
	T. P. J. Taschereau	Duchesnay Taschereau
	Marie Taschereau	L. Taschereau perrault.

Signé, J. O. EV. DE CANATHE

G.

Ste. Marie, Beauce.— Le vingt-huit Juillet mil huit cent quarante cinq, nous, Prêtre soussigné, avons inhumé dans l'Eglise de cette Paroisse, côté de l'épître sous le banc seigneurial le corps de Pierre Elzéar Tasche-

reau, Ecuyer, Avocat Seigneur de cette Paroisse et membre du Parlement Provincial, fils de feu l'Honorable Thomas Pierre Joseph Taschereau et de feu Dame Francoise Beucher Labruère de Montarvil, époux de Dame Catherine Hémédine Dionne, décédé le vingt cinq du présent mois, âgé de trente-neuf ans et neuf mois, furent presens Joseph André Taschereau, Ecuyer, Thomas Jacques Taschereau, Ecuyer, freres, Jean Thomas Taschereau, Ecuyer, cousin, et l'Honorable Amable Dionne, beau-pere du défunt, qui, ainsi que plusieurs autres parens et amis, ont signé avec nous.

(Signé) Narcisse Duchesnay	Elz. Duchesnay
J. P. Proux,	Ls. Poulin, Ptre.
J. B. Bonneville,	M. Forgues, Ptre.
J. Jh. Reny,	J. A. Taschereau,
E. B. Lindsay,	J. Thomas Taschereau,
A. Dubord,	T. J. Taschereau,
Ls. Ant. Montminy, Ptre.	A. Dionne,

E. A. TASCHEREAU, *Ptre.*

H.

Ste. Marie, Beauce.—Le douze Octobre mil huit cent trente six, nous prêtre soussigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Elzéar Henri, né le sept du courant du légitime mariage de Pierre Elzéar Taschereau, Ecuyer, et de Dame Catherine Hémédine Dionne, de cette paroisse. Le parrain a été Joseph André Taschereau, Ecuyer, représenté par Thomas Jacques Taschereau, Ecuyer, dûment autorisé à cet effet, et la marraine, Dame Henriette Dionne, épouse de George Desbarats, Ecuyer, lesquels, ainsi que plusieurs autres, ont signé avec nous.

Signé, Henriette Desbarats,	T. J. Taschereau, procureur,
M. L. Taschereau,	Panet Taschereau,
Agnès Taschereau,	Julie Duchesnay,
Claire Duchesnay,	P. E. Taschereau,
Susane Taschereau,	Elz Duchesnay.

Signé, VILLADE, *Ptre.*

I.

Vaudreuil.—Le vingt-sept mai mil huit cent cinquante sept, après la publication d'un seul ban de mariage, faite au prone de notre messe paroissiale, dimanche le vingt-quatre du présent mois, entre Henry Elzéar Taschereau, de la cité de Québec, de l'Archidiocèse de Québec, écuyer avocat, fils de feu Pierre Elzéar Taschereau, en son vivant écuyer Seigneur de Sainte Marie de la Beauce, et de Dame Catherine Hémédine Dionne

aussi de la cité de Québec, ses père et mère, d'une part, et demoiselle Marie Antoinette Charles Harwood, de cette paroisse, fille majeure de l'Honorable Robert Unwin Harwood, seigneur de Vaudreuil, juge de paix, colonel de milice etc., et de Dame Marie Louise Josephte Chartier de Lotbinière, ses père et mère, aussi de cette paroisse. d'autre part, Les partis ayant obtenu de nous vicaire général de Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, et vicaire Général de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec Flavien Turgeon, dispense de deux publications sous la date du vingt-trois du présent, Nous vicaire Général comme ci-dessus, et curé, avons reçu le mutuel consentement des partis, et leur avons donné la bénédiction nuptiale, en présence de Dame Catherine Emédine Dionne, de Thomas Jacques Tachereau, de Pierre Adolphe Tachereau, de George Desbarats, son témoin, de Robert Unwin Harwood, père de l'épouse, de Robert Harwood, d'Antoine Harwood, frères de l'épouse, d'Alexander McK. Cowie témoin de l'épouse et de plusieurs autres qui ont signé avec nous.

Signé, C. Hémédine Dionne Taschereau,	T. J. Taschereau,
P. Adolphe Taschereau,	R. U. Harwood,
George Desbarats, p,	Antoine Harwood,
R. Harwood,	Alex. McK. Cowie,
Julia Joly, née de Lotbinière,	H. Cartier,
Marie Antoinette Harwood,	G. Joly,
H. Elzéar Taschereau,	

Signé, P. L. ARCHAMBEAULT, *Ptre.*

J.

Vaudreuil.—Le onze juillet mil huit cent trente-deux, par Nons prêtre soussigné, curé, a été baptisée Marie Antoinette Charles, née avant hier au soir, du légitime mariage de Robert Unwin Harwood, écuyer, lieutenant colonel de milice, membre du Conseil législatif, seigneur de Vaudreuil, et de Dame Louise Josephte Chartier de Lotbinière, Nous en avons été le parrain avec Dame Charlotte Munro, veuve de Michel Eustache Gaspard Allain Chartier de Lotbinière, écuyer, qui a signé avec nous, le dit Robert Unwin Harwood, absent.

Signé, Charlotte Munro de Lotbinière,
P. L. Archambeault, *Ptre.*

K.

Vaudreuil.—Le cinq juin, mil huit cent quatre-vingt-seize, Nous, prêtre soussigné, chapelain des Révérendes Sœurs de la Congrégation à Bellevue, près de Québec, avons inhumé dans le caveau de l'église de St. Michel de Vaudreuil le corps de Marie Antoinette de Lotbinière Har-

wood, épouse de l'Honorable Elzéar Henri Taschereau, juge de la cour Suprême, décédée le deux du mois courant, à Ottawa, à l'âge de soixante et quatre ans. Étaient présents l'Honorable Elzéar Henri Tascher au, Robert Harwood, Henri Harwood, Alain Harwood, co-seigneurs, frères de la défunte et plusieurs autres parents et amis qui ont signé avec nous, lecture faite.

H. E. Taschereau,	Elzéar R. A. Taschereau,
R. W. Harwood,	Louis H. Taché,
Eug. Panet, Col.	A. Taschereau,
A. Taschereau,	Léonce Taschereau,
C. A. Harwood,	P. C. Taschereau,
E. Allen Jones,	E. Hecker.

Signé, A. TASCHEREAU, *Ptre Chapelain.*
Fils de la défunte.

L.

Notre-Dame de Québec.—Le dix sept Septembre mil huit cent cinquante huit, nous soussigné prêtre du Séminaire de Québec, avons baptisé Adolphe Robert Elzéar, né le quatorzième jour du même mois du légitime mariage de Henri Elzéar Taschereau, Ecuier, avocat, de cette paroisse, et de Dame Marie Antoinette Charles Harwood. Parrain Pierre Adolphe Taschereau, Marraine Dame Louise Joseph de Lotbinière, épouse de l'Honorable Robert Unwin Harwood, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous.

Louisa J. Harwood,	H. Elzéar Taschereau,
P. A. Taschereau.	

Signé, E. A. TASCHEREAU,
Ptre S. Q.

M.

Guelph, Ont.—It is hereby certified that Elzéar R. A. Taschereau and Kate Harrington Rogers, both of Guelph, were this seventeenth day of November 1894, United in marriage, on authority of Licence No. 205-193 and in the presence of the two undersigned competent witnesses at Guelph, Province of Ontario, Dominion of Canada, by

(Sgd) Jas. C. SMITH, B. D.

Pastor of St. Andrews' Church.

Witnesses : 1 Lillias Black,
2 Walter R. Kee,

N.

Niagara Falls.—Child's name, Kate Harrington ; Parents' names, Henry and Agnes Rogers ; Quality, Custom House Officer ; Abode, Clifton : Date of birth, October 30th, 1861 : Date of baptism, November 29th, 1864. Officiating Minister, D. J. F. MacLeod. Certified by Stewart Houston, Rector of Christ Church, Niagara Falls, Ont., the 25th of July, 1896.

O.

Notre-Dame de Québec.—Le huit Août, mil huit cent soixante, nous Vicaire soussigné, avons baptisé Marie Louise Hémédine, née hier du légitime mariage de Henri Elzéar Taschereau, Avocat, et de Marie Antoinette Harwood de cette paroisse. Parrain l'Honorable Jean Thomas Taschereau. Marraine Dame Veuve Elzéar Taschereau scussignés avec le père et nous.

Signé, Hémédine Dionne Taschereau, J. Thomas Taschereau,
H. Elzéar Taschereau.

H. R. CASGRAIN, *Ptre.*

P.

St. Joseph's Parish, Ottawa.—A. D. 1887, (eighty seven). Married 11th January, Louis Taché, son of age of the late Louis Taché, and Mrs. Odile Beaudet of St. Hyacinthe on the one part ; and Delle Marie Louise Taschereau, daughter of age of Henri Elzéar Taschereau, Judge of the Supreme Court, and Mrs. Marie Antoinette Harwood of this Parish on the other part.

Witnesses :

Signed, Elzéar R. A. Taschereau, J. A. Chapleau,
H. E. Taschereau,

Married by A. PALLIER, O.M.I.

Q.

St. Joseph's Parish, Ottawa.—A. D. 1889 (eighty nine). Born 16th. Baptized 17th May, Marie Henriette Alice, of the lawful marriage of Louis Taché and Marie Louise Taschereau.

Sponsors : Hon. Judge H. E. Taschereau,
Marie Antoinette Harwood.

Baptized by A. PALLIER, O.M.I.

R.

Notre-Dame de Québec.—Le vingt-deux Octobre mil huit cent soixante-trois, nous prêtre soussigné avons baptisé Antoine Auguste né la veille du légitime mariage de Henri Elzéar Taschereau, Ecuyer, Avocat, et de Dame Marie Antoinette Harwood de cette paroisse. Parrain Charles-Alexandre Lindsay, écr., marraine Dame Zoé Taschereau épouse de Charles Pentland, écr. qui ont signé avec nous ainsi que le père et quelques amis.

Signé, Zoé Pentland, A. Lindsay,
Hy. Mount, P. A. Taschereau,
H. E. Taschereau.

P. LAGACÉ, *Ptre.*

S.

Le quatorze Janvier dix-huit cent soixante et neuf, nous curé soussigné avons baptisé Marie Joséphine Amélie née l'avant veille du mariage de Henri Elzéar Taschereau Ecuyer, Avocat, Seigneur de cette paroisse et de Dame Marie Antoinette Harwood. Parrain Thomas Jacques Taschereau, Ecuyer, Shérif du district de Beauce, Marraine Dame Marie Josephite Massue qui ainsi que le père ont signé avec nous.

Signé, T. J. Taschereau, Josephite M. Taschereau,
H. E. Taschereau.

Ls. PROULX, *Ptre.*

T.

St. George's Church, Ottawa, June 20th, 1889.—This day was solemnized the rite of Holy Matrimony between Frank Beard of the City of Ottawa and Amelie Harwood Taschereau of the City of Ottawa.

By me,

Signed, P. OWEN JONES,
Rector of St. George's Church, Ottawa.

This marriage was duly solemnized between us.

Signed, Frank Beard, Amelie Harwood Taschereau.

Witnesses : J. W. Pugsley,
William Orton.

U.

Sacré-Cœur d'Ottawa.—Le premier Aout mil huit cent quatre vingt dix nous prêtre soussigné avons baptisé Charles Taschereau, né le trente

Juillet du légitime mariage de Frank Beard et de Amélie Harwood Taschereau. Le parrain Honorable Henri Elzéar Taschereau. La marraine Marie Antoinette Harwood.

Signé, M. A. Taschereau H. E. Taschereau.

D. N. FORGET, O.M.I.

V.

Sacré-Cœur d'Ottawa.—Le sept Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze, nous prêtre soussigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Marie Amélie, née le cinq du même mois, fille légitime de Frank Beard, employé civil, et de Amélie Taschereau, de cette paroisse. Le parrain a été Monsieur l'abbé Auguste Taschereau, vicaire à St. Roch de Québec, représenté par son procureur ad hoc, l'Honorable Juge Henri Elzéar Taschereau, grand-père de l'enfant, et Juge de la Cour Suprême du Canada ; la marraine a été Marie Louise Taschereau, épouse de Louis Hypolite Taché, tante de l'enfant et domiciliée à Montréal. Lecture faite.

Signé, Henri E. Taschereau, Marie Louise Taché,
Frank Beard.

Signé, A. VALIQUETTE, O.M.I., *Curé.*

W.

Rivière du Loup.—Le six Septembre, mil huit cent soixante-quinze, Nous Curé soussigné avons baptisé Marie Henriette Corinne, née la veille du légitime mariage de Son Honneur Henri Elzéar Taschereau, Juge de la Cour Supérieure, et de Dame Marie Antoinette Harwood, de cette paroisse. Parrain, Benjamin Dionne, Ecuier, Marchand de Cacouna. Marraine, Dame Marie Henriette Harwood, épouse du Lieutenant Colonel Eugène Panet, Député Ministre de la Milice, de la Cité d'Ottawa, qui, ainsi que le père, ont signé avec nous. Lecture faite.

(Signé), M. H. H. Panet, Benj. Dionne,
H. E. Taschereau.

F. X. L. BLAIS, *Ptre. Curé.*

X.

Sacré-Cœur d'Ottawa.—Le onze Novembre, mil huit cent quatre vingt quinze, vu la dispense de deux bans accordée par le R. P. Valiquette, O. M.I., curé de cette église, vu la publication d'un ban faite au prône de la messe paroissiale, vu aussi la dispense du deuxième degré de consanguinité en ligne collatérale accordée par Mgr Routhier, Vicaire Général et administrateur de l'archidiocèse d'Ottawa, en vertu d'un indult accordé par Sa

Sainteté Léon XIII le douze novembre, mil huit cent quatre vingt six ; entre Alphonse Eugène Panet, lieutenant dans le corps des Ingenieurs Royaux, fils majeur de l'Honorable Colonel Charles Eugène Panet, sous-ministre de la milice et défense du Canada et de feu Marie Henriette Harwood de cette paroisse, d'une part ; et Henriette Corinne Taschereau, fille mineure de l'Honorable Henri Elzéar Taschereau, juge de la cour Suprême du Canada et de Marie Antoinette Harwood de cette paroisse, d'autre part ; ne s'étant découvert aucun empêchement, nous soussigné prêtre, vicaire à l'église Saint Jean Baptiste de Québec, autorisé ad hoc par le R. P. Valiquette, O.M.I., curé de cette église du Sacré-Cœur d'Ottawa, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de leurs pères respectifs. Lecture faite.

Signé, A. E. Panet,	H Phil. Panet,
Corinne Taschereau Panet,	E. R. A. Taschereau,
Hen. A. Panet,	Chas. L. Panet,
C. Eugène Panet,	Frank Beard,
H. E. Taschereau,	S. H. Panet.
Ant. de L. Panet,	
	A. A. Taschereau, Ptre.

Y.

Kangra District. Punjab, India.—Copy of entry No. 6 in register of births.—Date of birth, 21st April, 1896 : place of birth, Dharmsala : name of child, Charles Eugène : name, race, religion and occupation of father, Alphonse Eugène Panet, Canadian, Roman Catholic, Lieutenant R. E. : name, race and religion of mother, Corinne Panet, Canadian, Roman Catholic : signature, description and residence of person giving notice, A. E. Panet, Lieutenant R. E., Dharmsala : date of registration, June 16, 1896 : signature of Registrar, Alex. Anderson, Deputy Commr. and Registrar.

Certified a true copy.

(Signed) ALEX. ANDERSON,

Registrar of birth and deaths for

Dated the 16th June, 1896.

Kangra District, Punjab.

Yz.

Kangra District Punjab, India.—Copy of entry No. 7 in register of births.—Date of birth, 21st April, 1896 : place of birth, Dharmsala : name of child, Henri de Lotbinière : name, race, religion and occupation of father, Alphonse Eugène Panet, Canadian, Roman Catholic, Lieutenant R. E. : name, race and religion of mother, Corinne Panet, Canadian, Roman Catholic : signature, description and residence of person giving notice, A. E. Panet, Lieutenant R. E., Dharmsala : date of regis-

tration, June 16, 1896 : signature of registrar, Alex. Anderson, Deputy Commr. and Registrar.

Certified a true copy.

(Signed) ALEX. ANDERSON,

Registrar of births and deaths for

Kangra District, Punjab.

Dated the 16th June, 1896.

Z.

Kangra District, Punjab, India.—Copy of certificate of registration of a death.—Date of death, 5th May, 1896 : place of death, Dharmsala : name, sex, race, religion and occupation of deceased, Charles Eugène Panet, male, Canadian, Roman Catholic, no occupation : names, race, religion and occupation of parents of deceased, Alphonse Eugène and Corinne Panet, Canadian, Roman Catholic, Lieutenant R. E. : Age of deceased, 15 days : cause of death, premature birth : signature, description and residence of person giving notice, A. E. Panet, Lieutenant, R. E., Dharmsala : date of registration, June 16, 1896 : signature of Registrar, Alex. Anderson, Deputy Commr. and Registrar.

Certified a true copy,

(Signed) ALEX. ANDERSON,

Registrar of births and deaths for

Kangra District, Punjab.

Dated the 16th June, 1896.

register of
dharmsala :
occupation
ic, Lieute-
net, Cana-
of person
e of regis-

MARIAGES, FILIATION, Etc., Etc., Etc.

THOMAS JACQUES, p. 3 *ante*, épousa le 17 janvier 1728 (A), Marie Claire Fleury de la Gorgendière, née à Québec le 28 avril 1708 (B), décédée le 19 février 1797, (C) une des filles de Joseph Fleury de la Gorgendière, Seigneur de Deschambault, et de Claire Joliet. (ils eurent 32 enfants. Daniel, Vol. 1, 446) et sœur de Louise Fleury de la Gorgendière, qui, le 2 mai 1733, épousa (D) François Pierre Rigaud de Vaudreuil, plus tard Lieutenant du Roi à Québec, puis successivement Gouverneur des Trois Rivières et de Montréal, fils du Marquis Philippe de Vaudreuil, premier gouverneur du nom en Canada, et frère de Pierre, Marquis de Vaudreuil, aussi Gouverneur depuis 1755 jusqu'à la cession. Charlotte, baptisée le 26 janvier 1726, la sœur de la susdite Louise Fleury de la Gorgendière, épousa à Québec le 20 septembre 1745 (E), Joseph Lamarque, sieur de Marin (alias Lamarque St-Martin. *Vide Tanguay, cod. verb.*) François le Verrier, lieutenant du roi à Montréal et avocat général, avait épousé à Montréal le 15 juin 1704 une de la Gorgendière portant aussi le nom de Charlotte, tante des épouses de Thomas Jacques Taschereau et de Joseph Marin.

GABRIEL ELZÉAR, p. 3 *ante*, à qui passa la seigneurie à la mort de son père, le 25 septembre 1749, (ses frères et sœurs étant retournés en France ou décédés sans

laisser de lignée, voir *Tanguay*, vol 7, verb. *Taschereau*, et *Daniel*, vol 1, p 402) épousa en premier lieu (F), le 26 janvier 1773, Marie Louise Elisabeth Bazin, née le 9 septembre 1746 (G), fille de Pierre Bazin, Colonel des Milices du Gouvernement de Québec, et de Marie Thérèse Fortier, mariés (H) le 10 septembre 1742, et plus tard, en secondes noces, Louise Françoise Duchesnay, une des filles d'Antoine Juchereau Duchesnay et de Julie Louise de Beaujeu. A sa mort, le 18 septembre 1809, il laissa, issus de son mariage avec Marie Louise Elisabeth Bazin, quatre enfants, savoir : 1er. Gabriel Elzéar, qui embrassa l'état ecclésiastique, né à Québec le 23 octobre 1773, ordonné le 28 octobre 1796, inhumé à Ste-Marie, le 30 juillet 1822. 2nd. Thomas Pierre Joseph, mentionné au paragraphe suivant. 3me. Marie Louise, née à Québec, le 30 juin 1777 (I), qui avait épousé l'Honorable Jean Olivier Perrault, avocat général et membre du Conseil Exécutif et plus tard juge de la Cour du Banc du Roi à Québec, décédé en 1827, fils de François Perrault et de Charlotte de Boucherville, et père de feu Olivier Joseph Elzéar Perrault de Linière, qui épousa en 1832 Wilhelmine Duding de Montenach, maintenant Madame Ryan, de Montréal, veuve de feu l'Honorable sénateur Thomas Ryan, (*Daniel*, vol. 1. 308, 404). 4me. Jean Thomas, né à Ste. Marie de la Beauce, le 26 novembre 1778, (1^{er}) nommé Juge de la Cour du Banc du Roi, à Québec, le 29 mars 1827 (voir note 1 à la page 4 ante.), décédé le 14 juin 1832, qui avait épousé le 19 mai 1806, à Québec, Marie Panet, (fille de l'Honorable Jean Antoine Panet et de Louise Philippe Badelar) née à Québec le 3 novembre 1788, décédée à Ste-Marie, le 14 septembre 1866.

De ce mariage sont nés : 1er. Marie Louise, (Lady Routh). 2me. Elisabeth Susanne (Madame Elzéar Henri Duchesnay. 3me. Jean Thomas, aussi mort juge, (Voir note 1 à la page 4 ante) marié d'abord en 1840, à Louise

Adèle Dionne, (dont la sœur Hémédine avait épousé Pierre Elzéar) (*vide post*), décédée en 1861, puis en 1862 à Marie Josephine, fille de feu l'Honorable René Edouard Caron, second lieutenant-gouverneur de la province de Québec. 4^{me}, Claire Caroline, et 5^{me}, Agnès, toutes deux non mariées ; 6^{me} Elzéar Alexandre, Son Eminence le Cardinal, Archevêque de Québec, né à Ste-Marie de la Beauce, le 17 février 1820, le seul survivant de la dite génération.

Les enfants issus de son mariage avec Louise Francoise Duchesnay, que Gabriel Elzéar laissa à sa mort, étaient au nombre de trois, savoir : 1. Antoine Charles, qui épousa Adelaïde de la Gorgendière ; 2. George Louis, qui épousa une demoiselle Malhiot ; 3. Louise Julie qui épousa Richard Achille Fortier, en son vivant, écuyer, médecin, de Ste-Marie de la Beauce.

THOMAS PIERRE JOSEPH, p.3 *ante*, le second des fils du premier mariage de Gabriel Elzéar, et celui à qui, au décès de son père, le 18 septembre 1809, passa le titre de seigneur de Ste-Marie (l'ainé Gabriel Elzéar ayant embrassé l'état ecclésiastique), épousa, le 29 janvier 1805 (j), à Boucherville, Françoise Boucher de Montarville, fille de Joseph Boucher, sieur de Montarville, seigneur de St-Denis, (fief de Montarville concédé le 17 octobre 1710, à Pierre Boucher de Boucherville, fils du premier gouverneur des Trois Rivières) et de Dame Catherine Pecaudy de Contrecoeur (*vide* Daniel, vol 1, p 309, 344) dont une autre fille qui avait épousé le Colonel d'Eschambault, (Daniel vol 1. 455) fut marraine de Pierre Elzéar. (*Vide* pièce F *ante*).

Issus de ce mariage : 1. Pierre Elzéar (*ante* p. 3 et paragraphe suivant. 2. Joseph André, juge, (*vide* note 1 à page 4 *ante*). 3. Thomas Jacques, shérif du district de Beauce, marié d'abord à Marie Louise de la Gorgendière, puis en secondes noces à Marie Joseph Massue, décédé le

20 janvier 1885, à St Joseph de la Beauce, à l'âge de 73 ans et 6 mois. 4. Françoise Rachel, en son vivant épouse de Paul John Charlton. 5. Catherine Zoé, en son vivant épouse de feu Charles Pentland. 6. Victor Henri, décédé en 1832, et 7. Charles Philippe, décédé en 1841, tous deux non mariés.

PIERRE ELZÉAR, (p. 3 *ante*) fils aîné de Thomas Pierre Joseph, épousa le 8 juillet 1834 (K), Catherine Hémédine Dionne, née le 13 mai 1819 (L), décédée le 27 avril 1870 (M), une des filles de l'Honorable Amable Dionne, né le 30 novembre 1781 à Kamouraska, décédé le 2 mai 1852, à Ste. Anne Lapocatière, et de Dame Catherine Perrault, née au Cap St-Ignace le 22 octobre 1787, et décédée à l'Islet le 15 janvier 1875.

Issus de ce mariage : 1. Amable Elzéar, né le 25 septembre 1835, (N) décédé le 13 novembre 1835 (O). 2. Henri Elzéar, (voir *ante* p. 4). 3. Pierre Adolphe, né le 18 décembre 1837, à Ste. Marie de la Beauce, marié en 1867 à Corinne Pacaud, fille de feu Edouard Pacaud, avocat, et décédé à Arthabaska, sans laisser de lignée, le 29 décembre 1868, inhumé à Ste. Marie. Madame Pierre Adolphe mourut à Québec, à l'âge de 25 ans, le 14 septembre 1871, inhumée à Arthabaska. 4. Tancrède Auguste, né à Ste. Marie, le 25 mai 1839 (P), décédé le 31 décembre 1846 (Q). 5. Eugène Arthur, né à Ste. Marie, le 6 novembre 1840, décédé à Québec le 11 décembre 1871, non marié, inhumé à Ste. Marie. 6. Hémédine Amélie, née à Ste. Marie, le 11 avril 1842, mariée à Québec, le 9 septembre 1863, à Charles Perrault Lindsay, avocat, maintenant résidant à Ste. Marie, décédée à Ste Marie, le 9 janvier 1890. 7. Léonce Edouard maintenant de la cité de Québec, né à Ste. Marie, le 29 novembre 1843, marié à Québec, en premières noces (R) le 5 septembre 1865, à Marie Eugénie, décédée à

Québec, le 17 mai 1887 (S), fille de feu l'Honorable Eugène Chinic, sénateur, et de Marie Anne Leblond, et, en secondes noces, à Québec, le 12 septembre 1888, à Hélène Noémie Rinfret, fille de feu Elie Rinfret, registrateur du comté de Champlain et de Dame Marie Thotis Eléonore Thibaudeau. Du premier mariage est né à Québec, le 26 février 1872 (T), Marie Joseph-Arthur Léonce Edouard, maintenant résidant à Montréal.



e Eugène
en secon-
a Hélène
ateur du
Eléonore
ec, le 26
Edouard,

(Ces documents sont reproduits exactement tels qu'ils
apparaissent aux registres.)

A.

Notre-Dame de Québec—Le dix-septième Janvier mil sept cent vingt-huit après la publication d'un ban faite au prône de la Messe dispense ayant été accordée des deux autres par feu Monseig L'Illustrissime évêque de Québec et confirmée par écrit de Mre. Etienne Boullard Grand Vicair et Curé dud. Québec qui a donné son consentement et ne s'étant présenté aucun empêchement entre Sr. Thomas Jacques Taschereau fils des deffunts Christophe Taschereau écuyer Sr. de Sapaillé, et de Dame Renée Boutin ses père et mère de la paroisse de St. Pierre Pacelier ville et évêché de Tours demeurant en cette ville, secrétaire de Monsieur l'Intendant, d'une part ; Et Damelle. Marie Claire Fleury fille de Mr. Joseph Fleury de La Gorgendière Ecuier, Sr. de La Gorgendière et de Deschambault et de Dame Claire Joliet de cette paroisse d'autre part, Nous Eustache Chartier de Lotbinière archidiacre après avoir reçu leur mutuel consentement les avons marié suivant les formes de la Ste. Eglise, en présence de Messire Claude Thomas Dupuy chevalier conseiller du Roy en ses Conseil d'Etat et Privé Maître des Requêtes ordinaires de son Hotel Intendant de Justice de Finances de la Nouvelle France et de Monsieur et Madame La Gorgendière père et mère de la d. épouse et les tesmeins soussigné

C. Joliet Lagorgendier—Taschereau
Dupuy—DeLagorgendiere
Marie Lagorgendière
Richard, Ptre.

M. Lefvrein
Leverrier

Fleury Leverrier.

B.

Notre-Dame de Québec,—Le 28e avril 1708, a été baptisé par moy prestre chanoine de l'église Cathedrale de Québec Marie Claire née d'aujourd'huy fill du Sieur Joseph lagorgendière Sieur de deschambeaux et de damoiselle marie claire Joliet sa femme le parein a été Mr. Pineau marchand Bourgeois de cette ville la maraine dlle. marie lambert femme du Sieur Bissot lesquels ont signé,

(Signé) Pinaut
Marie dumont

DE VARENNE prestre.

C.

Ste-Marie, Beauce.—Le vingt deux février mil sept cent quatre-vingt dix-sept, par nous curé de Ste. Marie, soussigné, a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Marie Claire Fleury de La Gorgendière. Dame et fondatrice de cette paroisse, de son vivant veuve de monsieur maître Thomas Jacques Taschereau, Ecuyer. Conseiller au Conseil Supérieur de Québec, trésorier de la marine en Canada et Seigneur du lieu. Décédée le dix-neuf de ce mois à huit heures du matin, âgée de quatre-vingt huit ans dix mois, munie des secours de l'église. Présents, l'Honorable Elzéar Taschereau, Thomas Taschereau, François Verreau, capitaine, François Bonneville, lesquels ont tous signé avec nous.

(Signé) A. Leclerc,
A. Lamotte, Ptre.
F. Verreau,

T. Victal, Ptre.
Fr. Bonneville,
G. Taschereau,
J. T. Taschereau,

VILLADE, Ptre.

D.

Notre-Dame de Québec.—Le deuxième jour du mois de may de l'an mil sept cent trente trois après la publication d'un ban de mariage et la dispense des deux autres donnée par Mr. Miniae Vicaire général entre Monsieur François Pierre Rigaud de Vaudreuil capitaine du détachement des troupes de la marine fils de défunt haut et puissant seigneur de Philippe Rigaud marquis de Vaudreuil Grand Croix de l'ordre militaire de St. Louis Gouverneur et lieutenant général pour le roy de la nouvelle France et de Madame Louise Elizabeth de Joyberd son épouse ses père et mère de cette ville de Québec d'une part et Demoiselle Louise Fleury de la Gorgendière (les mots : fille de Joseph Fleury de la Gorgendière, sont omis), escuyer Seigneur de Deschambaults et de Dame Claire Jolliet son épouse ses père et mère aussi de cette ville de Québec, d'autre part et ne s'étant découvert aucun empeschement nous soussigné prêtre Chanoine faisant les fonctions curiales avons pris leur mutuel consentement et les avons mariés suivant la forme prescrite par la Ste eglise en présence de Monsieur Joseph Fleury de la Gorgendière père de l'épouse de Monsieur Gaspard Adheinar Tomas Jacques Tachereau témoins lesquels ont signé avec l'époux et le épouse.

(Signé) RIGAUD DE VAUDREUIL

PLANTE ptre.

E.

Notre-Dame de Québec.—Le vingt du mois de Septembre De l'an mil sept cent quarante cinq vû la dispense de deux bans de mariage accordés par Monseigneur Lévêque dûment signée scellée et contresignée par son Secrétaire en datte du quinze du courant les dittes lettres de dispense

portant-dispense des trois bancs qui auroient dûs être publiés dans la paroisse de Montréal et de deux qui auroient dûs être publiés dans cette paroisse et après la publication d'un banc de mariage faite au prosne de la messe paroissiale de Québec le jour d'hier d'entre Le Sieur Joseph La Marque Ecuier Sr. de Marin fils du Sieur Paul La Marque Ecuier Sieur de Marin Lieutenant des troupes du détachement de la marine et de Dame Marie Joseph Dion ses père et mère de la paroisse de Montréal d'une part et Demoiselle Charlotte fleury de La Gorgendière fille du Sieur Joseph Fleury écuier Sieur de la Gorgendière et de Dame Clère Joliette ses père et mère de cette paroisse d'autre part Ne setant decouvert aucun empechement audt. Mariage et Vu le consentement à icelui de la part de nos Seigneurs Les gouverneurs et intendant Je prêtre directeur du Séminaire faisant les fonctions curiales en la paroisse de Québec Certifie à tout qu'il appartiendra avoir reçu leurs mutuel consentement de mariage et leur avoir donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre mère La Ste. Eglise Romaine et Ce en présence de Joseph fleury Escr Sr de la Gorgendière père de la d. Dlle Charlotte fleury, Et Dame Claire Jolliet sa mère de Paul LaMarque Escr Sr de Marin Père du d. Sr Paul La Marque, de Louis fleury Sr de la Gorgendière, de Pierre François de Rigaud Escr Sr de Vaudreuil Chevalier de l'ordre militaire de St. Louis Major des ville et Gouvernement des Trois Rivières et Dame Louise Thérèse fleury de la Gorgendière son Epouse, de M. Me Thomas Jacques Taschereau concr. du Roy au Conel Supérieur et Dame Marie Claire fleury de la Gorgendière son Epouse de Thomas fleury Esc Sr de la Jamère Exempt de Mrs Les Marechaux de france en ce pays-cy, Oncle de M. Me Jacques Delafontaine concr du Roy au Conel Supérieur cousin à cause de Dame Charlotte Bissot son Epouse, de Hugues Jacques Pean Sr de Livaudière chev de l'Ordre militaire de St. Louis Major de cette ville et Gouvernement Et Dame Marie François Pécoudy de Contrecœur son épouse, de Charles Claude de Beauharnois ch'ev Seigneur de Beaumont Cap'ne d'une Compagnie des Troupes, de François Marie Marchant Es'cr Sr de Lignery Lieutenant d'une des dits Comp'ies de Michel Pean Es'cr Lieutenant et Aide Major des Troupes, de François Josué de La Corne Es'cr Sr Dubreuil Enseigne des d. Troupes, Denis Goguet Négociant et De Louise Duburon son Epouse, tous amis des conjoints qui ont ainsy que les d. Parens signé avec nous.

Marin fils
C. Jolliete Lagorgendier
De Lagorgendière
De Lagorgendière fils
M. A. L. Lagorgendière
Pean
T de La Janier
Le Ch'lr de Beauharnois
Marchant Deslignery
D. Goguet
duburon Goguet.
manon taschereau.

Charlotte fleury de Lagorgendière
Marin
Lagorgendière de Rigaud
Rigaud de Vaudreuil
Lagorgendière Taschereau
Taschereau
Contrecœur péan
De la Fontaine
Péan fils
Lacorne Dubrenil.

JACRAU Ptre Jd. Eb.

F.

Notre Dame de Québec.—L'an mil sept cent soixante treize le vingt sixième jour du mois de janvier après la publication d'un seul ban faite à quebec au prône de le messe paroissiale le quatrième Dimanche du mois de janvier vingt quatrième Jour du dit mois, sans qu'il se soit trouvé aucun empeschement ; la dispense ayant été accordée des deux autres bans pour Quebec et des trois bans pour la paroisse de Sainte Marie de la nouvelle Beausse par Monseigneur Lillustrissime et reverendissime jean baptiste olivier Briand evesque du Canada en vertu d'une lettre ecrite a montreal de la main de mon dit Seigneur Eveque et dattee du vingt septième jour de decembre de l'année mil sept cent soixant douze, laquelle lettre restera annexée au registre paroissial de quebec ; la susdite publication et dispense de bans de mariage Etant entre Monsieur Gabriel Elzeare Taschereau Ecuyer, fils de feu Monsieur Maître thomas Jacques taschereau, vivant Ecuyer, Conseillé au Conseil Superieur de Quebec, trésorier de la Marine, Seigneur de Sainte Marie et de Linière a la nouvelle Beausse, et de Dame Marie claire fleury de la gorgeandiere ses pere et mere d'une part, Et Demoiselle marie Louise Elizabeth Bazin fille de feu Sieur pierre Bazin vivant negotiant en cette ville de quebec et de Demoiselle thereze fortier ses père et mère Dautre part, je soussigné pretre Superieur general des missions de la Compagnie de jesus en Canada et recteur du college de quebec, ay par Delegation formelle de mon Dit Seigneur Eveque du Canada exprimée Dans la susdite lettre de Sa Grandeur dattee du vingt septième jour de Decembre mil sept cent soixante Douse reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en presence de Dame Marie Claire fleury de la gorgendière veuve Taschereau mère de l'époux de Demoiselle Marie Taschereau sœur du dit époux de Dame marie Catherine fleury Deschampbeau grant barone Douarière de Longueuil cousine germaine et de Monsieur guillaume grant Ecuyer cousin du dit Epoux Et de Sieur Pierre Bazin, frère, Angelique Bazin sœur, Marie Bazin tante paternelle et Michel fortier negotiant a quebec oncle maternel de lepouse en presence de Monsieur pressart directeur pretre du Séminaire de Québec, de Messieurs Charles tarien de la naudière chevalier de leorde royal et militaire de St. Louis, de St. Luc De Chapte De LaCorne Chevalier du même ordre, gaspard chossegros De Lery chevalier du meme ordre, d'antoine juchereau, her tel de Rouville, jaques perault tous amis de lepoux et de lepouse et de monsieur Joseph perault vicair general et dautres temoins qui ont signé avec nous, à quebec dans la congregation des messieurs et artisans de cette ville le jour et an marqué cy Dessus et aussi en presence de Demoi selle Charlotte barone de Longueuil cousine issue de germin de lepoux

Signé G. Taschereau,	Cureux Fortier,
Louise Bazin,	Lanaudière.
Veuve Taschereau,	Marie tazchereau,
Perrault Ch'ne vic. g'l	D. Grant,
Lacorne Chev.	William Grant,
Longueuil,	Brouague lery
J. Duchesnay,	P. Bazin,

J. Perrault,
marih Bazin
M. fortier
Bte perrault

Ag. Bazin,
hertel De Rouville
pressart ptre

AUGUSTIN LOUIS DE GLAPION *Supr général des jesuites du Canada*
et Recteur du college.

G.

Notre Dame de Québec.—Le dixième Septembre mil sept cent quarante six, par nous prêtre soussigné a été Baptisé dans l'église paroissiale de quebec louise Elisabeth née de hier du mariage de Pierre Basin et de marie therese fortier parain et maraine ont été le Sieur Paul lauvergne Sr. de Marin lieutenant d'une compagnie du détachement de la marine, et la maraine Marie therese la gorgendière Epouse du Sieur Rigaut de Vaudreuil qui signent.

Signé,

Bazin

Lagorgendière de Rigaud

Marin

DUGUAY *prêtre*

H.

Notre Dame de Québec.—Le dixième Septembre mil sept cent quarante deux après la publication d'un Ban de mariage fait a La messe paroissiale monseigneur l'évesque ayant accordé la dispence des deux autres entre pierre Bazin ney en cette ville fils de feu Sr. Pierre Bazin vivant directeur des aides et de deffunte Elizabet et philippes ses pere et mere de la paroisse de St. Nicolas de Neaulphe Chateau diocese de Chartres d'une part et Thereze Fortier fille de feu michel fortier et angelique manceau vivante de la paroisse de St. Jean Isle d'orleans demeurant En cette ville ne s'étant découvert aucun Empêchement, nous Curé de cette paroisse soussigné avons pris leur mutuel consentement de mariage Et leur avons donné La Bénédiction Nuptiale avec les Cérémonies prescrites par la Ste Eglise, En présence de Mons'r du buron officier michel et pierre Fortier frères de l'epouse Mr. Larcher dit parizien Romain Dolbek, augustin Cadet, Et pierre amiot, Joseph Cadet Temoins lesquels ont signé excepté Michel Et pierre fortier qui ont déclaré ne savoir signer.

(Signé)

Bazin

Duburon

Dolbec

amyt

J. Cadet

theres fortier

Mauñls ptre Ch

Larcher

Cadet

angelique fortier

michau

PLANTE

I.

Notre-Dame de Québec.—Le trente Juin mil sept cent soixante dix sept, par nous Curé de Québec, soussigné, a été Baptisé Marie Louise née ce matin du Légitime Mariage, de l'honorable Monsieur Gabriel Elzeard Taschereaux Ecuier Seigneur de Ste. Marie et Linière de la nouvelle Beauce et l'un des Juges de la Jurisdiction Civile du District de Montreal en cette Province et de Dame Marie Louise Elizabeth Bazin, le Parrain a été le Sieur Michel Amable Berthelot Dartigny Ecuier notaire et avocat de cette Province, oncle, et La Maraine Mademoiselle Marie Taschereaux tante de L'Enfant qui ont signé avec nous le père absent.

(Signé) AUG. D. HUBERT, *Ptre.*

BERTHELOT DARTIGNY.

I^a.

Ste. Marie Beauce.—Le vingt-six novembre mil sept cent soixante et dix-huit, par nous curé soussigné, à été baptisé Jean-Thomas, né ce jour, de légitime mariage de l'Honorable monsieur Gabriel-Elzéar Taschereau, Ecuier, ci-devant Juge des plaidories communes du District de Montréal, l'un des Commissaires de paix pour Sa Majesté dans la province de Québec, et seigneur du lieu, et de Marie Louise Elizabeth Bazin. Le parrain a été Messire Jean-Marie Verreau, curé de la Nouvelle Beauce, la marraine Demoiselle Marie Taschereau, tante de l'enfant, le père présent, ont signé :

(Signé) Marie Taschereau

G. Taschereau

J. M. VERREAU *Ptre*

J.

Boucherville.—Le vingt neuf janvier dix huit cent cinq après la publication d'un ban de mariage faite au prône de la messe paroissiale du dimanche précédent et avoir accordé la dispense de trois bans pour la paroisse Ste. Marie Gouvernement de Québec, ne s'étant trouvé aucun empêchement nous Evêque du diocèse, soussigné, de l'avis des parents avons reçu le mutuel consentement et donné la bénédiction nuptiale à Thomas Pierre Joseph Tachereau Ecuier, fils majeur de L'Honorable Gabriel Elzéar Tachereau, l'un des membres du Conseil Législatif de cette province, Seigneurie de Ste Marie Linière et autres lieux et de défunte Dame Marie Louise Basin, ses père et mère d'une part et d'elle. Françoise Boucher fille majeure de Joseph Boucher Ecuier Sr de Montarville, Seigneur de St Denis colonel de milice et de Dame Catherine Pécady de Contrecoeur ses père et mère de cette paroisse d'autre part présent du côté de l'époux Gabriel Elzéar Tachereau son père, Jean Thomas Tachereau son frère, Ecuers, Charlotte Claire Tachereau tante, Etienne Fleury Deschambault Ecuier, Demoiselle Helene Fraser, Demoiselle Thomasette

Beaubien cousin et cousines, présens du coté de l'épouse sieur Joseph Boucher, Ecuier Sleur de Montarville père, Dame Catherine Pecaudy de Contrecœur sa mère, sieur Charles Boucher Ecuier Sieur de Labruière François Boucher, Ecuier, Sieur de Piedmont, Pierre Legras Ecuier, ses oncles, dame Gilet Boucher épouse du Colonel Fleury Deschambault Demoiselle Gilet Deschambault sa nièce, Demoiselle Louise de Laperrière, cousine, Dame Josephte de Labroquerie, tante, Messieurs Confroy et Fournier prêtres amis, qui tous avec l'époux et l'épouse ont Signé,

(Signé) T. P. J. Taschereau,	Françoise Montarville,
G. Taschereau,	J. T. Taschereau,
C. Claire Taschereau,	E. Deschambault,
H. Fraser,	Anne Thomas Desautier,
William A. Grant,	L. B. Montarville,
Contrecœur Montarville,	Charle Labruère,
Gillette Deschambault,	Frs. LaBruère Piedmont,
P. Legras Pierreville,	Fournier Ptre,
Conefroy Ptre,	Gillette DesChambault,
Labroquerie Labruère,	

† P. Eveque de Quebec.

K.

St. Louis de Kamouraska.—Le huit de Juillet mil huit cent trente-quatre, après la publication d'un ban de mariage faite au prône de la messe paroissiale dimanche dernier entre Pierre Elzéar Taschereau, Ecuier, membre du Parlement provincial, fils majeur de feu l'Honorable Thomas Pierre Joseph Taschereau, membre du Conseil législatif de cette Province, Seigneur de Ste. Marie de la Beauce, et de Dame Françoise Boucher Labruère de Montarville, de la paroisse de Ste. Marie de la Beauce, d'une part ; et Demoiselle Catherine Hemédine Dionne, fille mineure d'Amable Dionne, Ecuier, membre du Parlement provincial, Seigneur de Ste. Anne de la Pocatière et autre lieu, et de Dame Catherine Perrault de cette paroisse d'autre part, pareille publication faite aussi en la paroisse Ste. Marie Nouvelle Beauce : les parties ayant obtenu de Monseigneur Joseph Signai, Eveque de Québec, la dispense des deux autres publications pour l'une et l'autre paroisse : nous curé soussigné, ne s'étant decouvert aucun empêchement au dit mariage, avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par notre mère la Ste. Eglise catholique, et ce, en presence et du consentement de Joseph André Taschereau, Ecuier, Thomas Jacques Taschereau, Ecuier, freres de l'époux, Catherine Zoé Taschereau, sœur de l'époux, et Jean Thomas Taschereau, Ecuier, cousin germain, d'Amable Dionne, Ecuier, Seigneur, père de l'épouse, de Dame Catherine Perrault, mère de l'épouse, des Demoiselles Henriette et Adèle Dionne, d'Olivier Eugène Casgrain, Ecuier, Seigneur de l'Islet, son beau-frère, de Dame Marie Hortence Dionne,

sœur de l'épouse, de Dame Marie Dionne sa tante, de Sieur Joseph Zephirin Sirois sous-diacre, son ami qui ainsi que les époux ont signé avec nous.

Signé	Hémédine Dionne Taschereau,	Marie Henriette Dionne,
	P. E. Taschereau,	Hortence Casgrain,
	Catherine Perrault Dionne,	Adèle Dionne,
	A. Dionne,	C. Z. Taschereau,
	Marie Dionne,	J. A. Taschereau,
	T. J. Taschereau,	J. T. Taschereau, O. E.
	O. E. Casgrain,	Z. Sirois, S. D.

(Signé) J. VARIN, *Ptre. Curé.*

L.

St. Louis de Kamouraska.—Le quatorze de Mai mil huit cent dix neuf par nous Curé soussigné a été baptisée Catherine Hémédine née d'hier du légitime mariage d'Amable Dionne, Ecuier, capitaine de Milice et de Dame Catherine Perrault, ses pères et mère de cette paroisse, le parrein a Messire Jacques Varin, Archi prêtre et Curé du lieu, prêtre baptisant, la marreine Dame Marie anne Beaupré, épouse de Sr François Gauvreau negotiant, qui ainsi que le père a signé avec nous.

(Signé) Marian Gauvreau, A. Dionne,

J. VARIN *Ptre Curé.*

M.

Notre Dame de Québec :—Le trente Avril, mil huit cent soixante-dix, nous Prêtre Prêtre soussigné chapelain des Dames Religieuses Ursulines, avons inhumé dans l'Eglise de ce monastère le corps de Dame Catherine Hémédine Dionne, âgée de cinquante un ans, Veuve de Pierre Elzéar Taschereau, Ecuyer, Avocat, co-seigneur de Ste. Marie de la Beauce, décédée depuis trois jours en la paroisse de Notre Dame de Québec. Furent présents à l'inhumation l'Honorable Louis Panet, membre du Conseil Législatif, Vital Têtu, Joseph Hamel tous deux Ecuyers, marchands ; John Burroughs, Louis de Gonzague Baillargé, tous deux Ecuyers, avocats ; Errol Boyd Lindsay, Ecuyer, Notaire, lesquels témoins ont signé avec nous. Lecture faite.

Signé,	Louis Panet	E. B. Lindsay
	Vital Têtu	Jno. Burroughs
	L. G. Baillargé	Jos. Hamel

GEO. I.. LEMOINE *ptre.*

N.

Ste. Marie, Beauce.—Le vingt-sept Septembre mil huit cent trente-cinq, nous prêtre soussigné curé de cette paroisse avons baptisé Amable Elzéar, né avant hier du légitime mariage de Pierre Elzéar Taschereau, Ecuyer, Co Seigneur de cette paroisse et de dame Catherine Hémédine Dionne. Le parrain a été Jacques Thomas Taschereau, Ecuyer, et la marraine Dame Marie Panet, veuve de l'Honorable Jean Thomas Taschereau, juge de la Cour du banc du Roi. Furent présents, Jean Thomas Taschereau, Alexandre Taschereau, lesquels, ainsi que le père ont signé avec nous.

(Signé) A. L. G. Taschereau.	(Signé) T. J. Taschereau.
" R. Taschereau.	" Panet Taschereau.
" Susan Taschereau.	" P. E. Taschereau.
" C. Zoé Taschereau.	" A. C. Taschereau.
" E. A. Taschereau.	" J. T. Taschereau.
" C. Caroline Taschereau.	
" Agnès Taschereau.	
" Adèle Taschereau.	" VILLADE, <i>Ptre.</i>

O.

Ste. Marie, Beauce.—Le quinze Novembre mil huit cent trente-cinq, nous prêtre soussigné, avons inhumé dans l'Eglise de cette paroisse le corps d'Amable Elzéar, décédé avant hier, âgé d'un mois et vingt jours, fils de Pierre Elzéar Taschereau, Ecuyer, co Seigneur de cette paroisse, et de Dame Catherine Hémédine Dionne. Présents Thomas Jacques Taschereau, Ecuyer, et Jean Joseph Reny, Ecuyer, Lesquels, ainsi que plusieurs autres, ont signé avec nous.

(Signé) T. J. Taschereau	(Signé) Frans. Lehouillier
" Ja Bourri	" J. B. Bonneville
" Capt. Lale mc'o F'y	" E. L'Ecuyer
" J. P. Proux	" F. O. Chassé
" J. Jh. Reny	

H. TÉTREAU, *Ptre.*

P.

Ste. Marie, Beauce.—Le vingt-six Mai mil huit cent trente-neuf, nous prêtre curé soussigné avons baptisé Tancrede Auguste né la veille du légitime mariage de Pierre Elzéar Taschereau, Ecuyer, Seigneur de cette Paroisse et de Dame Catherine Hémédine Dionne—Parrain Antoine

Charles Taschereau, Ecuier, Co Seigneur de cette paroisse, Mairaine Dame Catherine Perrault grand mère de l'enfant sousignés avec nous ainsi que plusieurs parents & amis.

(Signé) Catherine P. Dionne.	(Signé) P. E. Taschereau.
" A. L. G. Taschereau.	" A. C. Taschereau.
" M. L. G. Taschereau.	" Caroline Taschereau.
	" Adèle Taschereau.
	" Agnès Taschereau.
	" E. Taschereau.
	" R. A. Fortier.

(Signé) GEO. DEROME, *Ptre. Curé.*

Q.

Ste. Marie, Beauce.—Le quatre Janvier mil huit cent quarante-sept, nous prêtre soussigné avons inhumé dans la cave de la nef de l'église de cette paroisse du cote de l'épître au-dessous du banc seigneurial le corps de Tancrède Auguste fils légitime de feu Pierre Elzéar Taschereau, Ecuyer, co-seigneur de cette paroisse et de Dame Catherine Héméline Dionne, décédé en cette paroisse le trente et un Décembre dernier à l'âge de sept ans et demi. Présents Thomas Jacques Taschereau, Ecuyer, Notaire, oncle du défunt, Jean Baptiste Bonneville, Ecuyer et plusieurs parens et amis qui ont signé avec nous.

(Signé) J. Jh. Reny	(Signé) J. P. Proux
" Elz. J. Duchesnay	" J. B. Bonneville
" A. Dubord	" Fleury de Lagorgendiere
" J. Reny	" C. Lacroix
" T. J. Taschereau	

M. FORGUES *Ptre*

R.

Notre Dame de Québec.—Le cinq septembre mil huit cent soixante cinq, vu la publication d'un ban de mariage faite au prône de cette paroisse, et la dispense des deux autres bans, entre Léonce Edouard Taschereau, écuyer, fils majeur de feu Pierre Elzéar Taschereau, écuyer, avocat, et de Dame Catherine Héméline Dionne, son épouse, d'une part, et demoiselle Marie Eugénie Chinic, fille mineure de Eugène Chinic, écuyer, Marchand, et de Dame Marie Anne Leblond, son épouse, tous deux de cette paroisse; ne s'étant découvert aucun empêchement, nous soussigné, Vicaire Général du diocèse de Québec et supérieur du Séminaire, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction.

diction nuptiale en présence de Adolphe Taschereau, écuyer, de Eugène Chinic, écuyer, et plusieurs autres parents et amis soussignés avec nous ainsi que les époux.

Eugénie Chinic
Léonce E. Taschereau

J. A. Taschereau
E. Chinic

(Signé) E. A. TASCHEREAU, *P. V. G.*

S.

St. Jean Baptiste de Québec.—Le vingt Mai, mil huit cent quatre vingt sept, nous soussigné, vicaire de cette paroisse, avons inhumé dans le cimetière Notre Dame de Belmont, le corps de Marie Eugénie Chinic, épouse de Léonce Taschereau, comptable, décédée le dix sept du courant, en cette paroisse, à l'âge de quarante-un an. Présents Narcisse Lemieux et Felix Gauvreau soussignés avec nous. Lecture faite.

(Signé) N. Lemieux.

(do) F. E. Gauvreau.

(do) A. O. GODIN, *Ptre.*

T.

St. Jean Baptiste de Québec.—Le vingt-six Février, mil huit cent soixante-douze, nous Prêtre Desservant soussigné, avons baptisé Marie Joseph Arthur Léonce Edouard, né ce jour du légitime mariage de Léonce Edouard Taschereau, Ecuyer, Commis Marchand, et de Dame Marie Séraphine Eugénie Chinic, de cette desserte. Parrain l'Honorable Henri Elzéar Taschereau, un des Juges de la cour supérieure de cette province, Marraine Dame Marie Anne LeBlond, épouse de Eugène Chinic, Ecuyer, Président de la Banque Nationale, domiciliés à Québec, soussignés. Présents Charles Perrault Lindsay, Ecuyer, Avocat, et dame Amélie Hénédine Taschereau, son épouse, qui ont signé avec nous, ainsi que le père de ce requis. Lecture faite.

(Signé) M. L. B. Chinic.
H. E. Taschereau.
Amélie Hénédine T. Lindsay.
Chs. P. Lindsay.
L. E. Taschereau.

ANT. RACINE, *Ptre.*